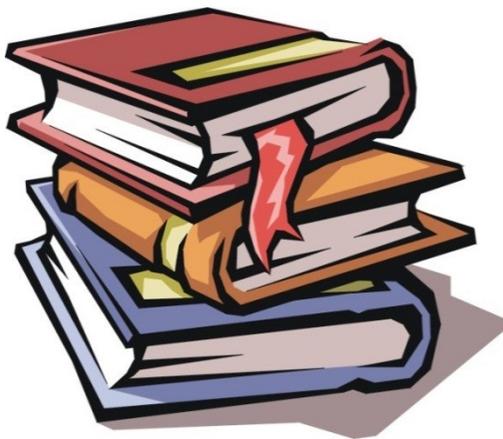


Ecole de commerce et de
culture générale

AIMEE-STITELMANN

Vade-mecum

TPC ^{2^e} ECG



<http://bda-bellevue.ch/images/livres38507.jpg>

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Table des matières

I. Présentation générale du Travail Personnel de Certificat (TPC)	p.4
II. Étapes du Travail Personnel de Certificat en 2ème ?	p.5
III. Ce que je dois faire pour réussir les étapes de la 2^{ème} année	p.6
IV. Calendrier	p.7
V. Le TPC : détail des différentes étapes du travail en 2^{ème} année	p.9
1. Méthodologie à mettre en place pour rédiger la fiche de projet	
2. La fiche de projet	
3. Suivi du travail – Validation de la fiche de projet	
VI. Le plagiat	p.14
VII. Annexes	p.15
Annexe 1 : Illustration concrète d'une démarche pour rédiger la fiche de projet	
Annexe 2 : Références bibliographiques	

I. Présentation générale du Travail Personnel de Certificat (TPC) ?

Selon le règlement de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), "le travail personnel permet à l'élève de démontrer sa capacité à mener et à présenter de façon autonome une recherche approfondie dans les domaines d'études de la formation générale ou dans le domaine professionnel envisagé." (article 12, alinéa 2 – RECG C 1 10.70 / 1er février 2023).

Le Travail Personnel de Certificat (TPC) est un élément obligatoire de la formation en École de Culture Générale.

Le TPC est un dossier **écrit** présentant une recherche de **7 à 8 pages au minimum soit environ 3500 mots**. L'objectif est de répondre à une **problématique** sur un **thème choisi** par l'élève. Dans cette perspective, l'élève est amené à réaliser des **recherches bibliographiques** auxquelles peut s'ajouter un **travail personnel** (sondage et / ou interviews) lors de la soutenance.

Le travail écrit sera ensuite défendu **oralement** lors d'une **soutenance**.

La démarche, l'écrit et l'oral sont **évalués**.

La note obtenue est prise en compte comme une note du certificat en 3^{ème} année.

La réalisation du travail poursuit des objectifs de développement méthodologique et personnel. L'élève est amené à:

- Comprendre le contenu d'une source (livres, films, articles, témoignages, reportages, ...),
- Extraire les éléments importants des sources et à en faire une synthèse,
- Apprendre à réaliser un travail de recherche d'envergure de manière autonome,
- Construire un échange avec son référent (RG en 2^e et MA en 3^e),
- Être capable de faire appel à des personnes ressources si nécessaire,
- Développer son esprit d'analyse, de critique, de synthèse,
- Argumenter de façon structurée et cohérente,
- Maîtriser l'expression écrite et orale,
- Savoir travailler dans les délais impartis.

Le TPC ne vise pas à couvrir un sujet de nature personnelle, mais doit vous amener à une connaissance réutilisable pour votre futur professionnel.

La COFA se réserve le droit de refuser tous sujets considérés comme personnels, dangereux, polémiques et / ou politiques.

II. Étapes du Travail Personnel de Certificat en 2^{ème} ?

Un TPC se déroule sur deux années scolaires en 8 étapes.

La réflexion est amorcée en 2^e année sous le contrôle du responsable de groupe (RG) et d'un référent de la commission faïtière (COFA) et aboutit à la réalisation d'une fiche de projet qui doit être validée.

En cas de non-reddition, l'élève recevra un courrier le ou la mettant en garde contre le retard qu'il ou elle devra rattraper en 3^{ème} et l'informant qu'il ou elle s'expose à un risque d'échec accru en année terminale.

Le travail personnel de certificat est réalisé en 3^e sous la supervision d'un maître accompagnant ou d'une maîtresse accompagnante (MA).

En 2^e, l'élève doit réaliser les 4 premières étapes des huit étapes totales :

Etape 1 : Choix du thème et motivation

Etape 2 : Choix d'un aspect dans le thème (définition du sujet et choix de 3 axes de réflexion possibles dans lesquels s'articulent le questionnement)

Etape 3 : Constitution des sources

- ✓ rechercher et exploiter 3 sources bibliographiques (dont 2 livres) en relation avec le sujet
- ✓ rechercher et identifier des personnes-ressources pour les interviews et / ou sondage

Etape 4 : Fiche signalétique des sources (deux livres + une source autre) retenues et validées, à remettre au maître accompagnant ou à la maîtresse accompagnante au plus tard lors du premier entretien en début de 3^{ème}.

ATTENTION : toute fiche de projet validée en 2^{ème} ECG ne peut être modifiée en 3^{ème} ECG quel que soit le motif.

III. Ce que je dois faire pour réussir les étapes de la 2^{ème} année

L'année de 2^e est consacrée aux travaux préliminaires des élèves sur le Travail Personnel de Certificat¹.

Lors de la 2^{ème} année, il s'agit donc pour l'élève :

1. de définir son thème et d'exposer sa motivation de façon argumentée,
2. de délimiter son sujet,
3. d'énoncer clairement ses hypothèses de départ,
4. de définir 3 axes ou pistes de réflexion autour desquels peut s'articuler le travail de recherche,
5. d'élaborer des questions en rapport avec le sujet retenu,
6. de réaliser une recherche bibliographique de sources (2 livres et 1 source autre),
7. d'identifier des personnes-ressources qui permettront de réaliser des interviews et/ou sondages qui pourraient être apportés lors de la soutenance (élément nouveau).

Au terme de ce travail, **l'élève constituera un dossier** dans lequel figureront les éléments suivants:

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. la ou les fiche.s de projet2. la ou les fiche.s de validation3. les copies de la quatrième de couverture² de chacune des sources retenues4. les fiches signalétiques des 3 sources validées par la COFA |
|--|

TRES IMPORTANT : Pour atteindre ces objectifs de manière pertinente, il faut essentiellement se préoccuper de:

- **l'accessibilité à l'information** en relation avec le thème choisi,
- **l'accessibilité des personnes-ressources** à contacter en lien avec le sujet délimité,

Un enseignant ou une enseignante de l'ECCG Aimée-Stitelmann ne peut être considéré comme personne-ressource.

- **l'adéquation** entre le sujet, les moyens et le temps mis à disposition.

¹ A noter que les objectifs à atteindre ont été harmonisés entre les 5 ECG.

² **A noter que lors du premier entretien (première semaine de septembre au plus tard de l'année de 3^e) il vous sera demandé de rendre les fiches signalétiques des 3 sources validés en 2^e**

IV. Calendrier

19 août – 18 oct.	
21 – 25 oct.	<i>Vacances d'automne</i>
28 oct. – 8 nov.	Présentation du TPC et du travail à mener en 2 ^{ème} pendant la maîtrise.
11 nov. – 29 nov.	Choix du thème qui doit être validé par le RG et référent COFA
2 – 6 déc.	Remédiation & validation en maîtrise de classe pour le choix du thème et de la motivation pour les élèves dont la proposition n'aurait pas été validée.
9 – 20 déc.	Travail mené par les RG : sujet, recherche documentaire au CEDOC et rédaction de la fiche projet en salle informatique.
23 déc. – 4 janv.	<i>Vacances de Noël</i>
6 – 31 janv.	Suite du travail mené par les RG
3 – 7 fév.	1 ^{ère} reddition de la fiche projet au RG.
10 – 14 fév.	1 ^{ère} validation RG – membre COFA
24 – 28 fév.	<i>Vacances de février</i>
27 fév. – 14 mars	Remédiation en maîtrise de classe pour les élèves dont la proposition n'aurait pas été validée.
17 – 21 mars	2 ^{ème} reddition au RG des fiches non validées en première validation.
24 – 28 mars	2 ^{ème} validation RG – membre COFA
Mercredi 2 avril 13h00 – 15h30	Concertation COFA – fiche de projets non validées
Mercredi 9 avril 13h00 – 15h30	Mise en retenue des élèves dont la fiche de projet n'est pas validé ou n'ayant rien rendu
28 avril – 2 mai	Constitution par les élèves de leur dossier (voir vadémécum p.6)
<p>Dès la validation de la fiche projet, l'élève lit les trois sources retenues et complète ses fiches de synthèses de source.</p> <p style="text-align: center;"><u>Attention:</u></p> <p>L'élève qui ne remet pas ces documents lors du premier entretien avec le MA est pénalisé sur la note finale du travail.</p>	
5 – 16 mai	Reddition dossier TPC par les élèves au RG
23 mai	Fin des cours

2 – 6 juin	RG remet tous les docs – 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fiche de projet + 2 fiches de validation + 2 copies des 4 ^{ème} de couverture des 2 sources et les synthèses des 3 sources – classés par ordre alphabétique au secrétariat pour archivage.
26 mai – 13 juin	Épreuves regroupées
30 juin 2025	Vacances d'été
25 – 29 août 2025	Premier entretien MA – élève : l'élève remet au MA son dossier ET ses trois fiches signalétiques des sources

V. Le TPC : détail des différentes étapes du travail en 2^{ème} année

Les objectifs du travail en 2^e année sont de :

- rédiger une fiche de projet et en obtenir la validation
- sélectionner des sources pertinentes en lien avec le sujet choisi
- identifier les personnes-ressources (nom, fonction, mail et / ou téléphone)
- fournir les copies de la quatrième de couverture pour chacune des sources retenues en lien avec le sujet choisi
- faire les fiches signalétiques des sources retenues

1. Méthodologie à mettre en place pour rédiger la fiche de projet

La première étape permet de **sélectionner un thème** qui intéresse l'élève. Ce thème peut être lié à l'Option Spécifique Préprofessionnelle ou tout autre cours dispensé à l'ECG, une activité, qu'elle soit sportive ou culturelle, être pris dans l'actualité ou être issue d'un reportage visionné ou un article de journal qui aurait éveillé sa curiosité.

La deuxième étape est celle qui consiste à **lancer une recherche en ligne et au CEDOC et ainsi à commencer la sélection des articles ou des livres sur le thème choisi**. L'élève aura ainsi fait un premier choix de **sources bibliographiques**. L'objectif est d'élargir ses connaissances et sa réflexion pour préciser le thème qui sera traité et ainsi **définir le sujet** de son travail.

La troisième étape consiste à **lister un certain nombre de questions** en relation avec le sujet défini. **Ces questions doivent rester centrées sur le sujet**. Bien sûr, les connaissances acquises seront votre guide pour rédiger ces questions. Il sera important de **mettre en lien les questions avec différents axes possibles de développement du sujet : axe économique, historique, social, psychologique, technologique, environnemental, sociologique, de santé...**

La quatrième étape permet de sélectionner parmi les questions, celle(s) dont la réponse n'est pas évidente, une **question polémique**, une question qui met deux idées en contradiction et qui fait débat. Cela revient à **définir une problématique** en lien avec le sujet traité. La problématique, qui peut être envisagée dès la 2^e, n'entre pas en compte dans la procédure de validation de la fiche de projet mais elle constitue une étape essentielle dans la réflexion du travail. Elle sera discutée et validée en 3^e avec le maître accompagnant ou la maîtresse accompagnante.

La cinquième étape consiste à identifier des **personnes compétentes qui pourront être contactées**, et qui, à travers un questionnaire adapté, pourront aider l'élève à répondre à sa problématique. Ces personnes peuvent travailler dans des associations, des hôpitaux, des fondations. Il est à noter que les interviews et sondages réalisés pourront constituer l'élément nouveau indispensable à apporter à la soutenance orale.

La dernière étape est celle qui amène l'élève à compléter sa fiche de projet.

2. La fiche de projet

La fiche doit être rendue dans les délais indiqués, imprimée sur une seule feuille recto/verso.

La fiche projet est disponible sur le site de l'école.

Toute fiche rendue incomplète ne sera pas validée et le thème choisi, refusé.

Illustration concrète (Annexe 1)

3. Suivi du travail - Validation de la fiche de projet

Le ou la **responsable de groupe** (RG) aidé d'un membre de la Commission Faïtière des TPC (COFA), accompagne les élèves de sa classe durant le processus de rédaction de la fiche de projet. Il ou elle les conseille, leur présente des documents de travail, répond à leurs questions et leur indique les délais à tenir.

Après la remise de la première version de la fiche de projet, le ou la **RG et le ou la référente COFA** statuent pour donner un **préavis positif ou négatif voire même refuser le projet**. À l'issue de ces délibérations, le ou la RG communique le résultat à l'élève.

Les critères principaux permettant **la validation de la fiche de projet sont les suivants**:

- **Le sujet** doit permettre de développer un questionnement varié et de définir une problématique. **Un sujet descriptif sera refusé.**
- **Un sujet** qui touche l'élève de trop près pourra être refusé. Par exemple, si la thématique s'attache à un problème de santé personnel, le sujet ne pourra pas être validé. Il en est de même si le sujet amène l'élève à prendre des risques ou à s'exposer à des situations dangereuses.
- **Le projet de recherche personnelle** de l'élève doit être **réaliste**. Un projet de recherche personnelle qui paraîtrait peu lucide et irréalisable entraînerait donc une demande de révision du sujet.

Si le **sujet est refusé**, **l'élève devra proposer un thème ou sujet différent selon les indications données par le ou la RG et le référent ou la référente COFA** et rédiger une nouvelle fiche de projet qui sera à nouveau évaluée par le ou la RG et la COFA.

Dès validation de la fiche projet, l'élève lit les trois sources retenues et rédige ses fiches signalétiques de source.

Dès que la fiche de projet est validée et au plus tard début mai (voir calendrier pour la date fixée), l'élève constitue un dossier dans lequel figurera la fiche projet, la fiche de validation, les copies des quatrièmes de couverture des sources bibliographiques validées et les fiches signalétiques des trois sources.

Pour réaliser une fiche signalétique des sources, l'élève doit suivre la démarche suivante :

1. lire les sources,
2. sélectionner les informations importantes en lien avec le sujet de recherche,
3. résumer les informations sélectionnées,
4. expliquer les liens faits avec le sujet et la problématique envisagée,
5. énoncer clairement quels axes seront discutés

6. choisir 2 citations et expliquer leur pertinence avec le sujet et la problématique envisagée.

Attention:

L'élève qui ne remet pas ces documents lors du premier entretien avec le ou la MA est pénalisé sur la note finale du travail.

VI Le plagiat

Selon le *Petit Robert*, plagier, c'est

«Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre».

Le nouveau Petit Robert, édition 2009

Tout élève s'attribuant le texte de quelqu'un d'autre commet un vol, qui est passible de sanctions.

Plagier, c'est évidemment citer un auteur sans indiquer la source et en laissant croire au lecteur qu'on est l'auteur de la citation.

Cela vaut également pour des éléments iconographiques (diagrammes, graphiques, par exemple) : la source doit impérativement être citée. Si elle ne l'est pas, il y a plagiat.

Le fait de faire écrire tout ou partie de son TPC par quelqu'un d'autre constitue également un cas de plagiat.

Tout passage d'un auteur ou d'un texte doit être rapporté exactement et signalé comme tel. Attention aussi à l'abus des citations : l'élève doit être le rédacteur de son travail personnel. Un excès de citations, même correctement référencées, ne correspond pas aux exigences attendues.

Selon l'art. 28, al.1 (REST) : « Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail au cours duquel il a eu lieu (note 1). »

La COFA effectue un contrôle du plagiat en analysant le TPC.

En cas de plagiat avéré, la soutenance orale ne peut pas être présentée et l'élève se voit attribuer la note de 1.0 au TPC.

VII Annexes

Annexe 1 : Illustration concrète d'une démarche pour rédiger la fiche de projet

Je suis adepte des mangas, ce sera donc le thème de mon travail.

Sur le thème du manga, les mots clés que j'ai choisis pour ma recherche sont les suivants : historique du manga, impact économique du manga, impact sociologique du manga...

Beaucoup d'articles sont en relation avec l'histoire du manga qui a pris naissance au Japon puis s'est diffusé à travers le monde. Certains des articles que j'ai trouvés mettent en parallèle manga et violence ainsi que manga et stéréotypes : les mangas sont classifiés : manga pour garçons : Shōnen, manga pour filles : Shōjo, manga pour adultes : Seinen.

Mon sujet pourrait donc porter sur la violence véhiculée par le manga ou les stéréotypes véhiculés par le manga. Je choisis la violence.

Je liste maintenant mes questions : Quel est l'origine du manga ? Quelles sont les particularités esthétiques du manga ? Quelles sont les différentes formes d'expression du manga ? Comment ont-elles évoluées ? Comment et depuis quand le manga s'est-il diffusé hors du Japon ? Le manga a-t-il un poids important en Suisse ? Qu'est-ce que la culture manga ? Comment se traduit-elle ? Quels sont les messages véhiculés par le manga ? Le manga est-il un véhicule de la violence ? Quelles particularités du manga pourraient être à l'origine de la violence ? Quels types de violence ?

Je peux les classer en fonction de différents axes :

Historique : Quel est l'origine du manga ? Comment et depuis quand le manga s'est-il diffusé hors du Japon ?

Artistique : Quelles sont les particularités esthétiques du manga ? Quelles sont les différentes formes d'expression du manga ? Comment ont-elles évoluées ?

Culturel : Qu'est-ce que la culture manga ? Comment se traduit-elle ?

Économique : Le manga a-t-il un poids important en Suisse ?

Social : Quels sont les messages véhiculés par le manga ? Le manga est-il un véhicule de la violence ? Quelles particularités du manga pourraient être à l'origine de la violence ? Quel type de violence ?

Parmi ces questions, l'une répond à la définition d'une problématique : Le manga est-il un véhicule de la violence ?

Comme personne à contacter, je pense à un professeur de sociologie, à l'université, et à des jeunes que je compte interroger dans le magasin Tagami, spécialiste du manga à Genève.

La fiche de projet est prête à être rédigée.

Annexe 1 : Illustration d'une fiche de projet

Prénom :

Nom :

Groupe :

TRAVAIL PERSONNEL DE CERTIFICAT - FICHE DE PROJET DEUXIÈME ANNÉE

N.B.: La présente fiche doit être rendue dans les délais indiqués, imprimée sur une seule feuille de papier recto-verso

Quel est votre thème/sujet (général) ? : Le manga

Quel est votre sujet de recherche ? : La violence véhiculée par le manga

Pourquoi avoir choisi ce sujet (motivation) ? : Certaines personnes de mon entourage lisent des mangas, un genre de bande dessinée que je connais mal. Ce TPC sera une opportunité pour moi de découvrir cet univers et de m'interroger sur ces mangas. Cela me paraît d'autant plus intéressant que mes premières recherches sur ce thème m'ont permis de découvrir que le contenu des mangas peut-être notamment violent. Cela me conduit à me questionner sur la réelle incidence de cette violence dans notre société et à évaluer les différences entre l'incidence au Japon, pays d'origine des mangas et la Suisse, de culture très distincte.

Nommez les axes les plus pertinents qui permettront de répondre à vos questions et les questions qui en découlent : minimum 3 questions par axe choisi (Économique, santé, culturel, religion, politique, social, démographique, technologique, environnemental, artistique etc.)

Historique : Quelle est l'origine du manga ? Comment et depuis quand le manga s'est-il diffusé hors du Japon ?

Artistique : Quelles sont les particularités esthétiques du manga ? Quelles sont les différentes formes d'expression du manga ? Comment ont-elles évolué ?

Culturel : Qu'est-ce que la culture manga ? Comment se traduit-elle ?

Économique : Le manga a-t-il un poids important en Suisse ?

Social : Quels sont les messages véhiculés par le manga ? Le manga encourage-t-il la violence ? Quelles particularités du manga pourraient être à l'origine de la violence ? Quel type de violence: sexuelle, criminelle ? Cette violence est-elle différente de celle véhiculée par certains jeux vidéo? Peut-on anticiper que le risque de violence lié au manga serait limité en Suisse? Pour quelles raisons?

Quelle(s) est (sont) la (les) problématique(s) possible(s) que vous aimeriez traiter ?

Le manga est-il un véhicule de la violence ?

3 Sources (dont 2 livres) variées et pertinentes:

FERRAND Stéphane, LANGEVIN Sébastien, *Le Manga*, Toulouse, Éditions Milan collection les essentiels, 2006

BOUISSOU Jean-Marie, *Manga: Histoire et univers de la bande dessinée japonaise*, Editeur Philippe Picquier, 2014

Japmanga, la société japonaise à travers sa bande dessinée

<http://japmanga.chez.com/societe/laviolence3/index.html>, page consultée le 15 décembre 2022

Contacts (personnes, associations, fondations etc.) : **qui (nom, prénom et profession) et pourquoi elles seront une ressource pertinente pour votre travail?** Professeur de sociologie à l'Unige, Responsable du magasin Tagami, spécialiste du manga à Genève ; Mes amis qui lisent des mangas.

Annexe 2 : Les références bibliographiques

Pourquoi relever les références des documents utilisés ?

- Par respect de la propriété intellectuelle
- Pour pouvoir retrouver les documents utilisés
- Pour permettre au lecteur du travail :
 - de connaître les sources d'information
 - d'obtenir un complément d'information en reprenant le document d'origine.

Comment ?

Les sources peuvent être tirées de différents documents : livre, article, site web... Il s'agira de les classer par type de documents et par ordre alphabétique en respectant les normes expliquées ci-dessous.

Type de source	Référence complète (en bibliographie)	Réf. abrégée (dans le texte)
Livre	Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). <i>Titre du livre</i> . Editeur. Exemple: Petiniot, M.-J. (2012). <i>Accompagner l'enfant atteint de troubles d'apprentissage : Parents, enseignants, logopèdes</i> . Chronique sociale.	(Nom de l'auteur, Année, avec ou sans n° de page) Exemples (Petiniot, 2012) (Petiniot, 2012, p. 6)
Article de revue scientifique	Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année). Titre de l'article. <i>Titre de la revue</i> , numéro. DOI ou URL Exemple: Ramus, F. (2024). La légende noire des surdoués, suite et fin. <i>Enfance</i> , 1, 11-20. https://doi.org/10.3917/enf2.241.0011	(Nom de l'auteur, Année, avec ou sans n° de page) Exemples (Ramus, 2024) (Ramus, 2024, p. 12)
Article de presse (papier)	Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année, mois jour). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , numéros de pages. Exemple: Dufour, N. (2016, octobre 29). L'Europe dans le reflet de ses séries TV. <i>Le Temps</i> , 31-32.	(Nom de l'auteur, Année, avec ou sans n° de page) Exemples (Dufour, 2016) (Dufour, 2016, p. 31)

Type de source	Référence complète (en bibliographie)	Réf. abrégée (dans le texte)
Article de presse (en ligne)	<p>Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (Année, mois jour). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i>. URL</p> <p>Exemple:</p> <p>Monay, P. (2021, janvier 8). La Suisse doit quitter la liste noire du tabagisme. <i>Tribune de Genève</i>. https://www.tdg.ch/la-suisse-doit-quitter-la-liste-noire-du-tabagisme-508636275477</p>	<p>(Nom de l'auteur, Année, avec ou sans n° de page)</p> <p>Exemples</p> <p>(Monay, 2021)</p> <p>(Monay, 2021, p. 31)</p>
Page ou site internet	<p>Nom de l'organisation ou de l'auteur (Année, mois jour). <i>Titre de la page</i>. Nom du site. URL</p> <p>En l'absence de date, indiquer (s. d.) et remplacer l'URL par "Consulté jour mois année, à l'adresse URL"</p> <p>Exemple avec date:</p> <p>Office fédéral de la statistique (2024, juin 12). <i>Indicateurs de l'environnement, de l'énergie et du climat 2024</i>. Confédération suisse. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/espace-environnement.gnpdetail.2024-0487.html</p> <p>Exemple sans date:</p> <p>CAP Intégration. (s. d.). <i>Trouble du déficit de l'attention</i>. République et Canton de Genève. Consulté 27 juin 2024, à l'adresse https://edu.ge.ch/site/capintegration/category/domaines/tda-h/</p>	<p>(<i>Titre du site ou de la page</i>, Année)</p> <p>Exemple</p> <p>(<i>Trouble du déficit de l'attention</i>, s. d.)</p>
Article d'encyclopédie en ligne	<p>Terme défini. (Année, mois jour). In <i>Titre de l'encyclopédie</i>. URL</p> <p>Exemple:</p> <p>Diabète de type 1. (2024, mai 11). In <i>Wikipedia</i>. https://fr.wikipedia.org/wiki/Diab%C3%A8te_de_type_1</p>	<p>("Terme défini", année)</p> <p>Exemple</p> <p>("Diabète de type 1", 2024)</p>
PDF trouvé en ligne	<p>Nom de l'organisation ou de l'auteur. (Année). <i>Titre du document</i>. Nom du site. URL</p> <p>En l'absence de date, indiquer (s. d.) et remplacer l'URL par "Consulté jour mois année, à l'adresse URL"</p> <p>Exemple:</p> <p>Association Dyslexie suisse romande. (s. d.). <i>A la découverte des dyslexies</i>. Flyer et brochures ADSR. Consulté 24 juin 2024, à l'adresse</p>	<p>(<i>Titre du document</i>, Année)</p> <p>Exemple</p> <p>("A la découverte des dyslexies, s. d.)</p>

Type de source	Référence complète (en bibliographie)	Réf. abrégée (dans le texte)
	https://www.adsr.ch/N1473/flyer-et-brochures-adsr.html	
Emission radio/TV, podcasts	Nom de l'auteur, initiale du prénom. (Année, mois jour). Titre de l'épisode. [Radio ou Vidéo ou Podcast]. In <i>Titre du podcast</i> . Editeur. URL Exemple: S. n. (2024, juin 14). C'est quoi, le micro-féminisme? (4/4). [Podcast]. In <i>Le Point J</i> . RTS. https://www.rts.ch/info/societe/2024/article/podcast-c-est-quoi-le-micro-feminisme-4-4-28537424.html	(Titre de l'épisode, Année) Exemple (C'est quoi, le micro-féminisme? (4/4), 2024)
Vidéo Youtube ou autre plateforme	Nom de l'auteur, de la chaîne ou pseudo. (Année). <i>Titre de la vidéo [Vidéo]</i> . Nom de la plateforme. URL Exemple: TEDx Talks. (2020). <i>Microplastiques: La grande pollution invisible des océans Benjamin Pannetier TEDxAgroParisTech</i> [Vidéo]. Youtube. https://www.youtube.com/watch?v=4w-mbWCNoTU	(Nom de l'auteur, de la chaîne ou pseudo, Année) Exemple (TEDx Talks, (2020)
Interview	Nom de la personne interviewée Prénom, Titre/métier, Entreprise/organisation, interview du jour mois année. Exemple: Valsangiacomo Nelly, Professeure d'histoire, Université de Lausanne, interview du 3 janvier 2024.	(Nom de la personne, année) Exemple Valsangiacomo, 2024)